

Mesdames, Messieurs,

Par courriel du 15 juillet 2019, vous avez été destinataires des instructions relatives à l'organisation de la campagne de mobilité nationale du second semestre 2019.

En raison des conditions d'exercice spécifiques des fonctions des inspecteurs et délégués au permis de conduire et à la sécurité routière, la fin de publication des postes est reportée à titre exceptionnel au 10 octobre 2019 et la date limite de candidature au 17 octobre 2019.

Par ailleurs, je vous rappelle que les offres de postes sont consultables à la fois sur MOB-MI (intranet) et la Place de l'emploi public - PEP (internet).

Pour l'accès au portail de MOB-MI, il existe également une passerelle via internet. L'agent peut y accéder directement lorsqu'il consulte une offre sur la PEP et qu'il souhaite y porter sa candidature en cliquant sur "postuler". L'accès à la page de candidature autorise la création d'un compte dans MOB-MI.

En outre, le lien internet suivant permet d'y accéder directement : <https://ministereinterieur-career.talent-soft.com/>

Je vous remercie de me faire part de vos éventuelles difficultés sur l'adresse suivante : drh-sdp-bpts-mobilite-securite-routiere@interieur.gouv.fr

Cordialement,



Patrice PEROUAS

Chef de la section de gestion
des personnels de la sécurité
routière

Secrétariat général - Direction
des ressources humaines -

Sous-direction des
personnels - BPTS

